

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .. VALORIPOLIS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° ..14..... Rue ..CHEMIN DE LA PLAINE.....

Commune ..VOURLES.....

Code postal ...69390.....

Nature des activités : ..IMMOBILIER.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1	Destruction/altération sites de reproduction et aires de repos des reptiles: prairie de fauche, fourré/haie
Reptiles : Lézard des murailles (Podarcis muralis)	
Couleuvre verte et jaune (Hierophis viridiflavus)	
B2	et zone de stockage de matériaux
Lézard à deux raies (Lacerta bilineata)	
Mammifères: Ecureuil roux (Sciurus vulgaris)	
B3	Destruction/altération sites de reproduction et aires de repos des mammifères : boisement, fourré/haie
Hérisson d'Europe (Erinaceus europaeus)	
Murin de Bechstein (Myotis bechsteini)	
B4	Destruction/altération sites de reproduction et aires de repos des oiseaux : cultures, prairies, boisement, fourré/haie
Noctule de Leiser (Nyctalus leisleri)	
Noctule commune (Nyctalus noctula)	
B5	et zone de stockage de matériaux
Oiseaux : 21 espèces	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Projet d'extension de la zone d'activité Les Platières (cf partie 1 du dossier de dérogation) prévu au SCOT de l'Ouest lyonnais

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Travaux de traitement du site (réduction de l'habitat des mammifères dont chiroptères, des reptiles et oiseaux), et parties 3 et 5 du dossier

Altération Préciser :

Réduction du nombre d'abris disponibles pour la faune

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

VALORIPOLIS en tant que maîtrise d'ouvrage

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : à partir de janvier 2020

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Auvergne Rhone Alpes

Départements : Rhône

Cantons : Momant

Communes : Beauvallon

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Chantier à faible impact, création d'habitats pour les différents taxons (lisières boisées, hibernaculum, ...)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Plus de précisions dans les parties 4 et 6 du dossier de dérogation

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Audits de chantier, compte rendu final transmis à la maîtrise d'ouvrage et à la DREAL (précisions partie 9 du dossier de dérogation)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le

24/10/19

24/10/19

24/10/19

24/10/19

24/10/19

24/10/19

24/10/19

24/10/19

Envoyer par mail